

Génie écologique et Gemapi Vers une vision intégrée des enjeux d'un territoire

6 novembre 2018, Paris

Financements des Agences de l'eau en matière de GEMAPI

Vers une synergie des actions de restauration écologique et
de gestion des inondations

Pierre MANGEOT

Agence de l'eau Rhin-Meuse



Génie écologique et Gemapi
Vers une vision intégrée des enjeux d'un territoire

6 novembre 2018, Paris

Les aides des Agences de l'eau

Principe commun aux agences de l'eau = allier restauration des milieux/reconquête de la biodiversité et gestion du risque inondation

→ Programmes globaux de préservation/restauration des cours d'eau et zones humides jouant aussi un rôle pour la gestion des inondations (réhabilitation d'annexes fluviales, sinuosité, effacement de digues,...)

→ Opérations non éligibles:

Actions uniquement PI et notamment de protections localisées des biens et des personnes telles les digues latérales, bassins de stockage,...

Génie écologique et Gemapi Vers une vision intégrée des enjeux d'un territoire

6 novembre 2018, Paris

Les aides dans le cadre du 10^{ème} Programme (2013-2018)

(Les 11èmes Programmes ne sont pas tous adoptés à ce jour mais ils se situent dans la continuité des modalités d'aides générales. Les taux sont par contre susceptibles d'évoluer selon les Agences de l'eau)

Agence de l'eau	Etudes	Travaux *
Rhin Meuse	80 %	Opérations globales (BV) : 60 à 80 % selon priorités SDAGE Opérations ponctuelles : 40%
Adour Garonne	30 à 60 %	30 à 60 % selon gain écologique (80 % acquisition milieux humides)
RMC	50 %	50 % (80 % acquisition milieux humides)
Seine Normandie	80 %	Hydraulique structurante : 40% / restauration milieux et hydraulique douce : 80 %
Artois Picardie	50 %	Gestion des inondations contribuant à restauration des milieux : 40 % + 20 % si forte plus-value écologique – restauration milieu 80 %
Loire Bretagne	60 %	60 % (acquisition inondation au cas par cas)

* l'assiette financière peut être différente du coût total des travaux : opérations non éligibles, place de l'enjeu milieu, coûts plafonds → **Contactez l'agence de l'eau concernée pour les détails**

Génie écologique et Gemapi Vers une vision intégrée des enjeux d'un territoire

6 novembre 2018, Paris

Les modalités d'aides de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse

1/ une politique d'interventions « diffuse » sur la gestion des inondations :

Programmes globaux de préservation/restauration des cours d'eau et milieux humides jouant également un rôle pour la gestion des inondations (reméandrages, reconstitution de ripisylves et de haies, restauration d'annexes hydrauliques,...)

→ « cœur de métier » de l'AERM (Directive Cadre sur l'Eau)

2/ une politique d'intervention « directe », notamment via les PAPI

Opérations visant la régulation hydraulique par des aménagements intégrant les enjeux écologiques (zones de sur-inondation, reconquête de champs d'expansion de crues, actions d'hydraulique douce sur les versants,...)

→ recherche d'opérations « mixtes »
(Directive Inondation X Directive Cadre sur l'Eau)



Génie écologique et Gemapi
Vers une vision intégrée des enjeux d'un territoire

6 novembre 2018, Paris

Les aides de l'AERM pour le 11^{ème} Programme (2019-2024)

• Taux de subventions :

- Animation locale (chargés de mission, techniciens,...) : de **50 à 80%**
- Etudes : **70% voire 80%** si approche globale
- Programmes globaux de travaux : de **60% à 80%** si prioritaires pour l'atteinte du bon état (masses d'eau inscrites au Plans d'Actions Opérationnels Territorialisés)
- Maîtrise foncière et restauration de milieux humides : **80%**
- Ouvrages hydrauliques éligibles (Zone de Ralentissement Dynamique des Crues) : **taux max 40%**



Le détail des travaux éligibles au sein des projets est examiné au cas par cas en fonction des opérations.

Génie écologique et Gemapi Vers une vision intégrée des enjeux d'un territoire

6 novembre 2018, Paris

Exemple de projet financé : Restauration de la sinuosité du Neubaechel et d'une zone d'expansion des crues à Eckwersheim (67)

Maître d'ouvrage : Eurométropole de Strasbourg / MOE = SINBIO et SAFEGE
Année travaux : 2013

Enjeux inondation : commune soumise au risque inondation par débordement du Neubaechel et coulées d'eau boueuse → barrage écrêteur existant mais non fonctionnel + ouvrages hydrauliques sous-dimensionnés dans la commune



Enjeux milieu : petit cours d'eau (8 km de long) de plaine agricole intensive sans moteur (< 0,1% de pente, pas de sédiments grossiers,...) → milieu très dégradé qui ne peut s'autorestaurer

Génie écologique et Gemapi

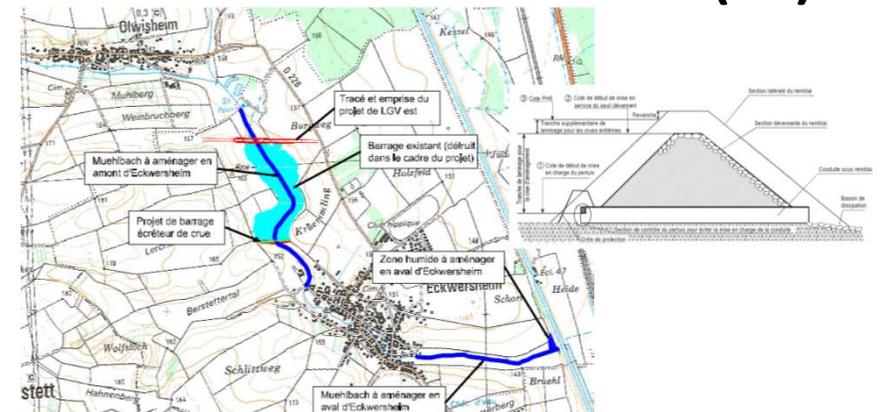
Vers une vision intégrée des enjeux d'un territoire

6 novembre 2018, Paris

Exemple de projet financé : Restauration de la sinuosité du Neubaechel et d'une zone d'expansion des crues à Eckwersheim (67)

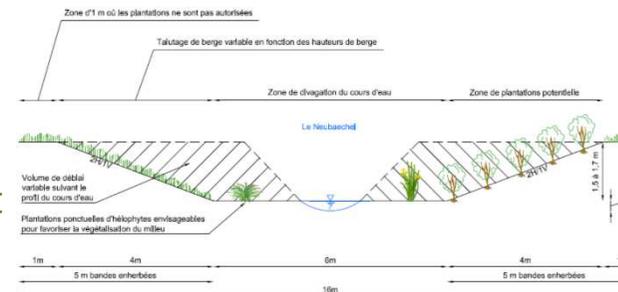
Travaux « Inondation » :

- Créer un ouvrage de ralentissement dynamique pour une crue décennale (Q10)
- Remplacer les ouvrages de franchissement sous-dimensionnés par des ouvrages compatibles avec les écoulements en crue



Travaux « Milieu » :

- Redonner une zone de « divagation » au cours d'eau rectifié (création d'un lit emboîté)
- Reconstituer des milieux humides qui pourront servir de zone d'expansion de crue



Génie écologique et Gemapi Vers une vision intégrée des enjeux d'un territoire

6 novembre 2018, Paris

Exemple de projet financé : Restauration de la sinuosité du Neubaechel et d'une zone d'expansion des crues à Eckwersheim (67)

- Volet financier « inondation » :
 - 715 000 € HT d'ouvrage hydraulique (ZRDC)
 - Aide de **50%** : 357 500 € (*serait 40% dans le cadre P11*)
 - 90 000 € HT ouvrages de franchissement routier ou d'accès
 - Non éligible (objectif uniquement hydraulique)



- Volet financier « milieu » :
 - 354 000 € HT de travaux + 8 000 € d'acquisition foncière
Aide de **60%** : 217 200 €



Investissement de l'Eurométropole = 590 000 € HT
Si pas de travaux sur le milieu, reste à charge pour la collectivité aurait été de 805 000 € HT (pas de financement AERM).



Génie écologique et Gemapi Vers une vision intégrée des enjeux d'un territoire

6 novembre 2018, Paris

Exemple de projet financé : Découverte du Grémillon et gestion des inondations à Essey-lès-Nancy (54)

Maître d'ouvrage : Métropole du Grand Nancy / MOE : ARTELIA / Année travaux : en cours depuis 2017

2012 : l'inondation du siècle à l'est de Nancy



A 3 h du matin, dans la nuit du 21 au 22 mai 2012, des torrents d'eau emportent les véhicules rue Kennedy à Saint-Max.
L'arrivée des secours rue Barthou à Saint-Max. Archives A.MARCHI



<https://www.youtube.com/watch?v=2fvUxinEbpk>

Génie écologique et Gemapi Vers une vision intégrée des enjeux d'un territoire

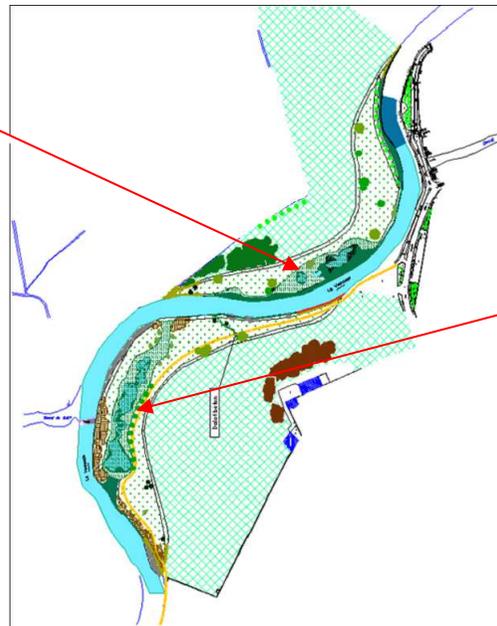
6 novembre 2018, Paris

Exemple de projet financé : Suppression de contraintes latérales et reconstitution de zones inondables sur la Vezouze à Lunéville (54)

Maître d'ouvrage : CC du Lunévillois / MOE : TERREO et HYDROLAC / Année travaux : 2007



Chenal de crue en rive droite



Chenal de crue en rive gauche



Génie écologique et Gemapi Vers une vision intégrée des enjeux d'un territoire

6 novembre 2018, Paris

Merci de votre attention

Contacts :

Pierre MANGEOT pierre.mangeot@eau-rhin-meuse.fr / <http://www.eau-rhin-meuse.fr/>

Pour le projet de l'Eurométropole de Strasbourg : remy.gentner@strasbourg.eu

Pour le projet du Grand Nancy : Stephanie.Rivat@grand-nancy.org

Pour le projet du Lunévillois : abastian-jacquot@delunevilleabaccarat.fr



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

